

Orientation pour voyager

Par **Didier18**, le **07/08/2014** à **18:43**

Bonjour,

Je viens de finir ma L1, je passe en L2 et déjà, j'ai une idée de ce que j'aimerais faire plus tard : quitter la France :)

Je veux quitter la France, mais seulement pour des raisons culturelles, voilà, j'ai vraiment, vraiment envie de voir quelque chose d'autres, et c'est pendant les études qu'il faut s'y prendre !

En L3, je pense faire une année Erasmus en Angleterre, donc j'espère que ça donnera un coup de pouce pour une ouverture sur l'international :)

Voici ma question : Quel master choisir après une licence de droit pour me permettre de travailler dans un autre pays ? Ou sinon, quel master choisir pour, au moins voyager le plus possible (toujours en restant dans le domaine juridique) ?

Merci :)

Par **Alister**, le **07/08/2014** à **19:20**

Bonsoir,

De mon point de vue, le mieux étant de choisir une matière assez bien harmonisée en Europe, il en existe quelques unes (par ex, droit de la concurrence dans une certaine mesure ou droit de la propriété intellectuelle). Ca évite de devoir travailler 2 fois sur un sujet traité trop différemment d'un pays à un autre.

Pour voyager le plus possible, je ne pense pas que ce soit réellement en fonction des études choisies... C'est plutôt une question d'opportunités de carrière, d'audace et de capacité linguistique à mon avis...

Pour le reste, c'est partout pareil, il faut voir quel secteur recrute à l'étranger (ça ne m'étonnerait pas que le droit des NTIC recrute beaucoup à l'étranger, je pense notamment à l'Irlande où sont installés Google Europe et toute la clique).

Par **Didier18**, le **10/08/2014** à **10:03**

Donc ça dépend des opportunités de carrières ... Pensez-vous qu'une licence de droit + un master dans une école de commerce soit un choix judicieux au niveau des débouchés ? Je veux dire, est-ce que ce genre de profil intéressera les entreprises étrangères par exemple ?

Concernant l'audace, j'essaye de faire du mieux que je peux, j'ai bien réussi ma L1 (mais c'est que la première année ^^) et je suis prêt à faire justement une école de commerce pour la master, donc de m'endetter de 14 000 euros (prêt pour les études avec lequel je me suis entendu avec ma banquière).

Au niveau des capacités linguistiques, j'ai le niveau c2 (au lycée j'ai choisi la filière littéraire avec anglais approfondi, à la fac j'ai choisi le parcours anglais et en troisième année je compte faire une année erasmus justement, que j'essaye d'anticiper financièrement en bossant l'été !).

Donc voilà, je vise vraiment l'expatriation si possible, envie de voir une autre culture ! Mais j'ai pas envie qu'on croit que c'est juste une lubie, j'ai véritablement l'intention de le faire ! Qu'en pensez-vous, que me conseillez-vous ?

Merci :)

Par **Alister**, le **10/08/2014** à **13:38**

Bonjour,

Pour essayer de vous aider un peu plus : Quelle type de spécialité juridique est visée ? Pour quel type de métier ?

Je me positionnerais après ça sur votre choix Licence/école de commerce, même si j'ai déjà mon avis personnel sur la question.

Par ailleurs, vous avez bien raison de faire un erasmus, où souhaitez vous l'effectuer ? Une année à l'étranger est très valorisante sur le CV (attention à ne pas tomber dans l'erreur d'une très large majorité et de TROP profiter de cette année à l'étranger en n'en foutant pas une, une fois sur place c'est très tentant).

Je ne reviendrais pas sur l'idée du prêt étudiant étant donné mon avis extrêmement tranché là-dessus, mais l'audace de mon point de vue, c'est plus que ça. [smile3] Ne pas hésiter par exemple durant ton année d'erasmus à te rapprocher de ce que tu souhaites faire en te créant des relations professionnelles, outre les étudiants erasmus. C'est le réseau professionnel qui fait notre avenir professionnel.